

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 14 juin 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 14 juin 2017 sous la présidence de Rémi Haquin. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Céré'Obs : état d'avancement et conditions de culture des céréales pour la récolte 2017

Au 5 juin 2017, selon l'Observatoire Céré'Obs, les conditions de culture étaient bonnes à très bonnes pour les trois quarts des blés et des orges de printemps et les deux tiers des orges d'hiver et des blés durs semés pour la récolte 2017.

100 % des cultures d'hiver ont atteint le stade épiaison et le développement des cultures de printemps est très en avance par rapport à 2016, année atypique en raison des conditions météorologiques déplorables qui avaient sévi au printemps. 95 % des orges de printemps sont au stade épiaison contre seulement 24 % en 2016 et 77 % des maïs sont au stade 6 à 8 feuilles contre 33 % en 2016. Les conditions de culture sont bonnes à très bonnes pour 87 % des maïs.

Pour l'heure, le potentiel de récolte s'inscrit dans la moyenne des dernières années, les gelées tardives du printemps ayant eu peu d'impact sur les cultures, à l'échelle de la France. Mais les pluies et les températures des semaines à venir seront déterminantes pour le bon remplissage des grains jusqu'à la récolte. Par ailleurs, le maïs arrive au stade où les conditions hydriques vont devenir prégnantes.

Pour suivre l'évolution des cultures de céréales, des semis jusqu'à la récolte, consulter chaque vendredi les publications régionales et nationales de Céré'Obs : <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/default.aspx>

Derniers bilans prévisionnels pour la campagne commerciale française 2016/17

Le conseil spécialisé a validé les derniers bilans prévisionnels de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2016/17 qui s'achèvera le 30 juin prochain. Sur le marché français, les utilisations de **blé** par les fabricants d'aliments du bétail ont été revues à la baisse de 100 000 tonnes à 5,4 Mt (millions de tonnes) au profit de l'**orge** (1,6 Mt soit 100 000 tonnes de plus que le mois dernier), au vu des mises en œuvre. Les incorporations de **maïs** sont pour leur part, maintenues à 2,3 Mt.

Les prévisions de livraisons de blé vers nos voisins européens sont portées à 5,9 millions de tonnes (+ 135 000 tonnes par rapport au mois dernier) alors que les prévisions d'exportations vers pays tiers sont minorées de 200 000 tonnes à 5 Mt, en raison de perspectives vers l'Asie qui ne se sont pas avérées.

Le stock de blé de fin de campagne s'établirait à 2,7 Mt, tout juste égal à la moyenne des cinq campagnes précédentes. Les prévisions de ventes de **maïs** vers l'Union européenne sont également revues à la baisse de 180 000 tonnes, à 4,1 Mt. Le stock de report ne devrait pas excéder 2,3 Mt, inférieur de 270 000 t à la moyenne des cinq dernières années.

Dans un contexte de hausse de l'euro par rapport au dollar pendant le mois écoulé, la baisse des prix des blés français à l'exportation a permis de maintenir leur compétitivité relative sur le marché mondial.

Nouvelle réglementation sur la production et la fertilisation des céréales en Allemagne, à l'horizon 2020/2023

Sous la pression de la Commission européenne, l'Allemagne va mettre en place une nouvelle réglementation visant à limiter l'épandage d'engrais en quantité et sur certaines périodes, compte-tenu du taux trop élevé de la teneur en nitrates constaté dans les nappes phréatiques de plusieurs länder, spécialement dans les zones à forte densité animale ou concentrant des cultures maraîchères intensives. La Commission européenne exige en effet un seuil maximum de 170 kg d'azote par hectare et des règles spécifiques pour les sols en pente, saturés d'eau, inondés ou gelés. Des distances minimales d'éloignement par rapport aux cours d'eau devront également être respectées.

L'Allemagne, qui affichait jusqu'à présent des rendements céréaliers et des taux de protéines supérieurs à ceux obtenus par la France, prévoit un ralentissement de la progression des rendements dans son pays et une diminution de la production de blés de qualité, notamment sur les terres les moins fertiles. Comme en France, les producteurs allemands devront désormais miser sur de meilleures pratiques de fertilisation (optimisation du travail du sol, période de semis, rotation des cultures, choix des variétés, agriculture de précision, fractionnement des apports d'azote, etc...). Ils auront moins de marge de manœuvre pour compenser par la fertilisation, les sols moins productifs ou les mauvaises conditions météorologiques.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 14 juin 2017 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr